



CESF



Conseiller en économie sociale familiale



Inscription en ligne
jusqu'en avril

pour une rentrée
en septembre

Portes ouvertes
le 5 février 2020 à l'IRTS Montpellier



à l'IRTS Montpellier

Diplôme d'Etat CESF, niveau 6 (ex niveau II)
en 1 an

En formation initiale (Financement Région), en situation d'emploi,

Par l'apprentissage, par la VAE

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

Le métier

Le Conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un professionnel du travail social. Il accompagne, dans une démarche socio-économique et éducative globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne. LE CESF favorise la promotion des personnes dans leur environnement. Il contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées dans l'exercice de la citoyenneté. Il intervient dans une démarche éthique et déontologique dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.

Le CESF se positionne et agit dans le cadre de politiques sociales relatives à l'insertion sociale et professionnelle, à la protection de l'enfance, à la famille, à la santé. Il peut intervenir dans tous services ou prestations dans les domaines social et médico-social, celui de l'éducation spéciale, celui de soins à domicile, de l'aide sociale à l'enfance, du logement, de la prévention et/ou du traitement du surendettement...

“ Favoriser la promotion des personnes dans leur environnement et prévenir les formes d'exclusion ”

Domaines d'activités

A l'échelle d'un territoire, le CESF peut être amené à produire une analyse des besoins et à réaliser des diagnostics sociaux et partenariaux partagés avec les différents acteurs tels que : institutions, habitants, associations.

Il peut être amené à concevoir et/ou à conduire et/ou à coordonner et/ou animer des projets de développement social territorial dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

Publics : Personnes (jeunes et adultes), groupes et familles en situation de vulnérabilité, rencontrant des problématiques de vieillissement, de dépendance, de handicap, d'accès aux soins, de logement, d'emploi, d'endettement, d'insertion sociale et professionnelle, de violences...

Employeurs : Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)...



La formation

THEORIQUE (540 h.) ET PRATIQUE (560 h.)

En alternance entre des temps de formation à l'IRTS (540 h.) et des temps de formation sur les terrains professionnels (560 h.), la formation vise l'acquisition de quatre grands Domaines de compétences (DC).

Le DECESF est constitué de huit domaines de certification (dont 4 sont validés en BTS). Les 4 DC de la 3ème année conduisant au DECESF sont :

formation pratique

560 h. en 16 semaines

Le stage professionnel doit être effectué auprès d'un CESF sur un ou deux sites qualifiants.

formation théorique

540 h. en 4 domaines de compétences

DC 1
Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140 h.)

DC 2
Intervention sociale d'aide à la personne dans la vie quotidienne (250 h.)

DC 3
Communication professionnelle (60 h.)

DC 4
Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (90 h.)

L'équipe

Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain, avec un référent handicap

Référent pédagogique : Alice Sanz
Référente administrative : Béatrice Cussigh
Référente Handicap : Corinne Laurès

Objectifs de la formation

- La construction d'un positionnement professionnel étayé et la reconnaissance des compétences acquises par la réussite au diplôme.
- L'accès à l'emploi et le développement de l'employabilité des diplômés : veille sur le taux d'insertion professionnelle, les types de postes occupés et de contrats obtenus, les besoins en formation complémentaires ou associés au Diplôme d'Etat.
- L'accès aux cursus universitaires de niveau master et aux dimensions de recherche en sciences sociales.

Modalités d'évaluation

Les évaluations semestrielles vérifient l'appropriation des contenus de formation et le développement de la professionnalisation. Elles donnent lieu le cas échéant à l'attribution de 30 crédits par semestre (180 à l'issue de la formation).

Méthodes pédagogiques mobilisées

- L'adéquation des contenus de formation aux problématiques professionnelles est notre priorité, les représentants des terrains professionnels sont étroitement associés à leur conception. Les méthodes utilisées sont variées, en présentiel et en distanciel, magistrales et/ou participatives, en grand collectif et en petits groupes de travail.
- Des contenus communs de formation avec les 4 autres formations de niveaux licence sont prévus en 3ème année DECESF
- Des visites pédagogiques sur les lieux de formation pratique sont systématiquement organisées.

+ d'infos Textes règlementaires :

Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances.
Arrêté du 22 août 2018 relatif au DECESF.

+ d'infos

dans nos orientations pédagogiques (niveau L)
(accessible sur site web)

Pour candidater

Modalités d'accès

Pré-requis : Selon l'article 2 de l'arrêté du 22 août 2018 : peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du brevet de technicien supérieur en économie sociale familiale (BTS ESF)
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels.

Voies d'accès : Satisfaire aux critères d'une sélection lors d'un entretien oral : retrait d'un dossier d'inscription sur le site web de l'IRTS à partir de fin mars ; Entretien de sélection en juin.

Délai d'accès : Une rentrée par an en septembre (+ pré-rentrée en juillet)

Coûts : se reporter au site web

Calendrier

Inscription > mars et avril
Résultats > juin
Pré-rentrée > juillet
Reentrée > septembre

Allègements

Les demandes d'allègements sont étudiées pour les personnes titulaires de :

- D'un diplôme en travail sanitaire ou social au moins de niveau 5 (ex- niveau III) ET/OU

• D'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence

ET /OU

• d'un diplôme d'ASS ou de EJE, ou d'ETS ou d'ES (cf article 5, arrêté 22/08/2018)

• D'une expérience significative dans les secteurs sanitaire et/ou social et/ ou de l'animation et/ ou humanitaire et / ou associatif

Apprentissage

A partir de janvier 2020, ouverture à l'apprentissage de toutes nos formations diplômantes en travail social (tous niveaux) avec le nouveau Centre de Formation des Apprentis aux métiers de l'Economie Sociale et Solidaire (CFA ESS).

+ d'infos
infometier@faire-ess.fr

www.irtsmontpellier.fr

dont :
Textes règlementaires et orientations pédagogiques (niveau L)

irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.



04 67 07 02 30 / contact@irtsmontpellier.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

FAIRE ESS est membre d'UNAFORIS



CFAS, IFOCAS, IRTS Montpellier et
IRTS Perpignan sont gérés par l'association
FAIRE Economie Sociale et Solidaire